

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 16 décembre 2019

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 16 décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents :

22

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR - M. AUBRY - C. RENKLICAY - S. GHENAIM - C. M'PIANA - S. GIBERT - S. GAUBIER - K. OUKBI.

Absents Excusés Représentés :

8

E. ETE représentée par D. ATIG - M. GAMINETTE représenté par C. VAZQUEZ - A. QAROUACH représenté par C. TAWAB KEBAY - G. BAGAVANE représenté par S. LAATIRISS - T. DIAWARA représentée par Y. BOUKANTAR - L. CAMARA représenté par Y. LE BRIAND - S. RAKOUB représentée par F. OGBI - A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absents :

5

Y. ITOUA - L. HERGAUX - S. BENDIAB - D. DIARRA - G. BINOIS.

Délibération N° DEL - 2019 - 0148 : Ouverture d'une structure multi accueil Ruelle du Curé 91350 GRIGNY pour Septembre 2020

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° DEL-2019-0099 en date du 23 septembre 2019, portant sur l'adoption de la Convention Territoriale Globale Grigny 2019/2022

Considérant l'augmentation des demandes de familles fréquentant les cours d'ASL,

Considérant que le projet d'ouverture d'une structure multi accueil s'inscrit dans la CTG, fiche action 5 de la petite enfance, avec l'objectif général d'adapter l'offre aux besoins des familles du territoire, et plus précisément de répondre à des besoins atypiques (fréquentation des cours d'ASL et formations de retour à l'emploi).

DEL – 2019 – 0148

Considérant que la CAF apporte un soutien financier pour les travaux à élaborer dans cette structure, l'achat de petit matériel, frais administratifs.; Et que par la suite, l'établissement bénéficiera des mêmes subventions que les autres établissements (PSU, bonus mixité, bonus territoire et bonus handicap le cas échéant).

Délibère, et,

Autorise l'ouverture d'une structure multi accueil Ruelle des Curés 91350 Grigny prévue pour Septembre 2020.

Autorise M. Le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.



Le Maire,

Philippe RIO

Vote : *A l'Unanimité.*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 20 DEC. 2019

Transmis au contrôle de légalité le : 20 DEC. 2019